

Mesures Diverses

1. Augmentation de la décharge de direction à titre provisoire pour l'année 2025-2026

- Tremblay : école primaire Simone Veil de 0,33 à 0,75.
- Gagny : école maternelle Montaigne de 0,33 à 0,50.

2. Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

- Romainville : ouverture d'un dispositif TPS à l'école maternelle Maryse Bastié

3. Accompagnement des enseignants

- Création d'1/2 poste à l'Union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré (USEP) rattaché à la circonscription de Bobigny A-DASEN.
- Création d'un poste de chargé de mission « savoir nager » rattaché à la circonscription de Bobigny A-DASEN.
- Transformation d'un poste de coordonnateur AESH-PIAL en poste chargé de mission départemental « écoute Handicap » rattaché à la circonscription de Bobigny 2 ASH.
- Création d'un poste de chargé de mission politique de la ville rattachée à Bobigny 4 (EPPV).
- Transformation du poste chargé de mission contractuels en Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) « contractuels » rattaché à la circonscription de Bobigny A-DASEN.
- Création d'un poste de conseiller départemental du pôle ressource départemental ASH référent troubles des neuro développementaux (TND/TSA) rattachée à la circonscription de Bobigny 7 ASH.
- Création d'1/2 poste de Conseiller pédagogique de circonscription sur la circonscription de Bagnolet.

4. Banalisation de poste de maître formateur :

- 1 poste à l'école élémentaire Emile Zola de la circonscription de Sevran.